

RHÔNE

LE DÉPARTEMENT

Le Département du Rhône
un département au service des rhodaniens

www.rhone.fr

Les chiffres-clés



Le Beaujolais, vu des hauteurs de Pommiers

2 715 km²

440 000 rhodaniens

226 communes

Une évolution législative...

Loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, et modifiant le calendrier électoral

- ❖ Article 3 : Création d'un binôme de candidats : un homme et une femme, accompagnés d'un suppléant chacun
- ❖ Article 4 : « Art. L. 191-1. - Le nombre de cantons dans lesquels sont élus les conseillers départementaux est égal, pour chaque département, à **la moitié du nombre de cantons existant au 1^{er} janvier 2013**, arrondi à l'unité impaire supérieure si ce nombre n'est pas entier impair.
 - ➔ « Le nombre de cantons dans chaque département comptant plus de 500 000 habitants ne peut être inférieur à dix-sept. Il ne peut être inférieur à treize dans chaque département comptant entre 150 000 et 500 000 habitants. »

Une évolution législative

Loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM)

❖ Article 39 : **Création de la métropole de Lyon**

➤ Il ne reste que 23 cantons dans le Rhône « résiduel »

➤ Le Rhône compte plus de 150 000 habitants

➤ **Il ne peut donc compter moins de 13 cantons.**

L'assemblée départementale

13 cantons

26 conseillers départementaux

2 élus par canton

Chaque canton est représenté par un binôme
femme/homme élu au suffrage universel direct
pour un mandat de 6 ans

L'assemblée départementale

Canton d'Anse

- ▶ Pascale BAY
- ▶ Daniel POMERET

Canton de l'Arbresle

- ▶ Sheila Mc CARRON
- ▶ Bernard CHAVEROT

Canton de Belleville

- ▶ Evelyne GEOFFRAY
- ▶ Bernard FIALAIRE

Canton du Bois-d'Oingt

- ▶ Martine PUBLIÉ
- ▶ Antoine DUPERRAY

Canton de Brignais

- ▶ Christiane AGARRAT
- ▶ Christophe GUILLOTEAU

Canton de Genas

- ▶ Christiane GUICHERD
- ▶ Daniel VALERO

Canton de Gleizé

- ▶ Sylvie EPINAT
- ▶ Michel THIEN

Canton de Mornant

- ▶ Christiane JURY
- ▶ Renaud PFEFFER

Canton de Tarare

- ▶ Annick GUINOT
- ▶ Bruno PEYLACHON

Canton de Saint-Symphorien-d'Ozon

- ▶ Mireille SIMIAN
- ▶ Jean-Jacques BRUN

Canton de Thizy-les-Bourgs

- ▶ Colette DARPHIN
- ▶ Didier FOURNEL

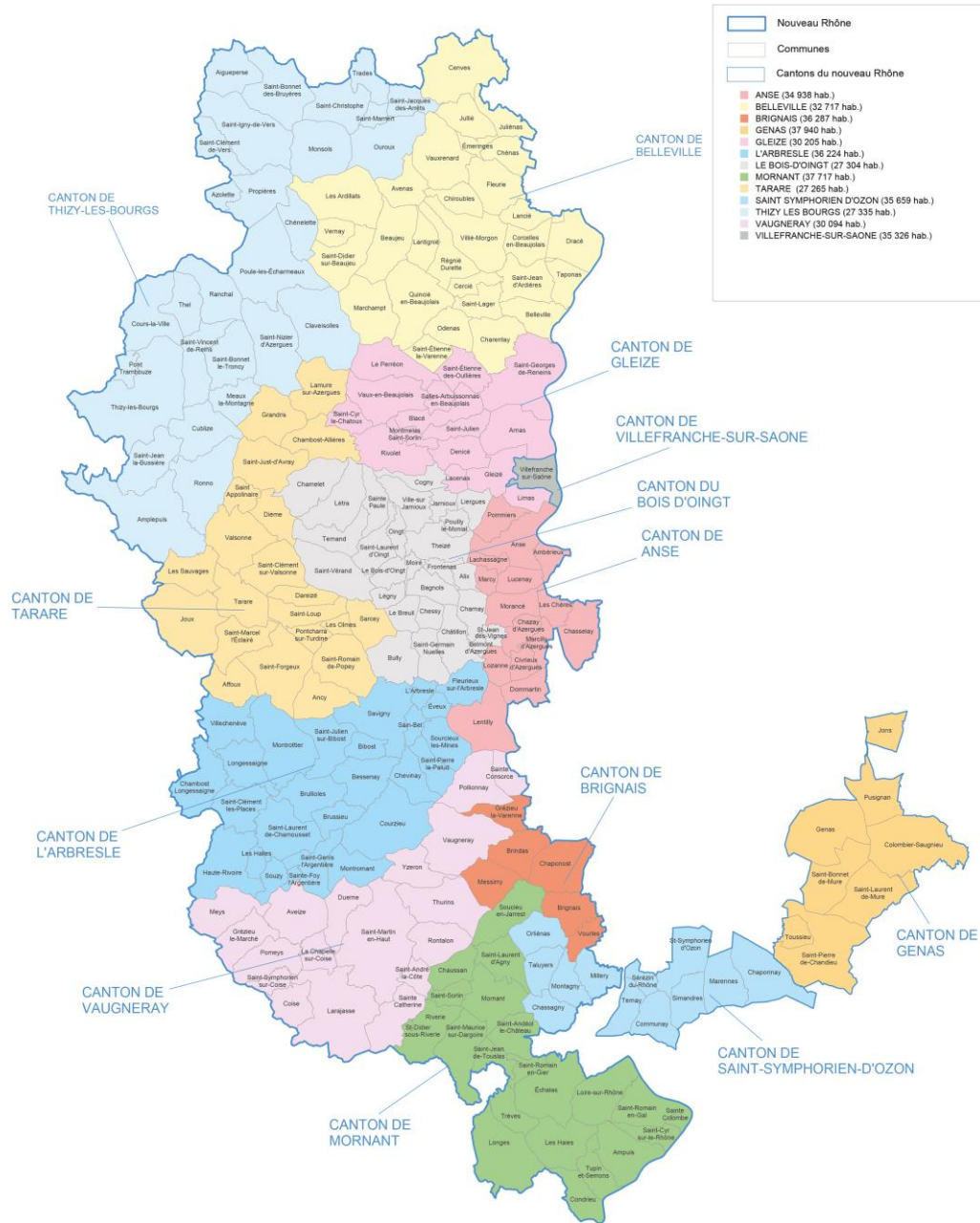
Canton de Vaugneray

- ▶ Claude GOY
- ▶ Daniel JULLIEN

Canton de Villefranche-sur-Saône

- ▶ Béatrice BERTHOUX
- ▶ Thomas RAVIER

Le Rhône en 2015



Le budget 2015

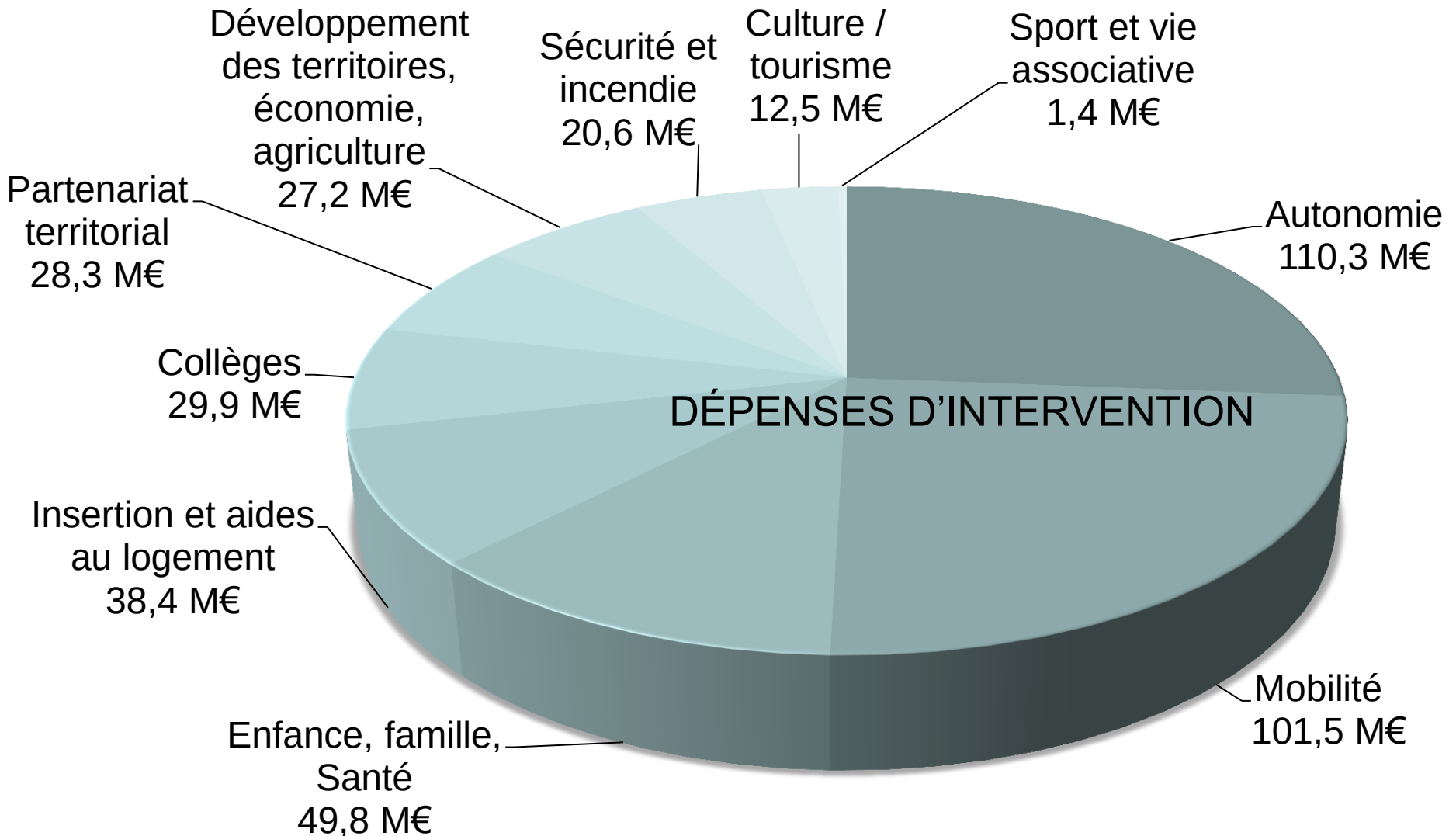
**Total du budget voté :
596,74 M€**

(hors gestion active de la dette)

Fonctionnement : 514,14 M€

Investissement : 121,55 M€

Le budget 2015



2016 : Des compétences transférées

Loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) transfère un certain nombre de compétences départementales aux Régions, communes et EPCI.

- **Transports** : Organisation des services non-urbains, réguliers ou à la demande, de transports collectifs routiers des personnes (Région)
- **Économie** :
 - Aides aux entreprises (Région)
 - Aides à l'immobilier des entreprises (Communes et EPCI)

Les compétences

L'action sanitaire et sociale,
vocation prioritaire du département
dans les domaines suivants :

Aide sociale à l'enfance,
aux personnes âgées
et aux personnes handicapées.

Protection maternelle et infantile.
Lutte contre les exclusions.
Versement et contrôle du RSA.

Budget : 206 M€



Les compétences

Les collèges

Gestion, construction, extension,
entretien et équipement
(notamment informatique) de

51 collèges :
33 collèges publics
et 18 collèges privés
sous contrat avec l'Etat

qui accueillent **25 300 élèves.**

2 millions de repas
200 cars/jour

Budget : 30 M€



Les compétences

Aménagement du territoire, déplacements et transport

Gestion, exploitation et entretien
des routes départementales.

Mise en place d'un plan hivernal.

Transport des élèves handicapés.

Protection de l'environnement.

Soutien aux communes et EPCI.

Budget : 195 M€



Les compétences

La culture et le tourisme

Mise en valeur du patrimoine,
du tourisme
et développement
de la lecture publique.

Gestion des archives,
des bibliothèques départementales
et du Musée gallo-romain.

Budget : 12,5 M€



Les maisons du Rhône

**Des maisons du Rhône
qui mailent les 13 cantons
avec le concours
de 1100 agents**

Accueil de proximité
et guichets uniques délocalisés
pour accéder à tous
les services du Département :

PMI, RSA, aide sociale, prévention,
subventions aux associations
et aides au développement.



Les politiques volontaristes

Un soutien confirmé au mouvement sportif

1 200 clubs
120 000 licenciés.

Appui aux sections sportives
des collèges.

Aide spécifique
'Sport et Handicap'

Budget : 633 000€



Les politiques volontaristes

Un soutien affirmé au monde agricole

Développer les circuits courts.

Accompagner les filières.

Développer l'installation
et l'insertion des agriculteurs.

Développer une production durable
et agro-écologique.

Émergence et accompagnement
de projets locaux.

Préservation de l'espace agricole.



Les partenaires

Le SDMIS

Service départemental et métropolitain
d'incendie et de secours (SDMIS)

1 250

sapeurs pompiers professionnels
et **4 200** pompiers volontaires

répartis dans 22 centres techniques
couvrant l'ensemble du territoire.

Participation du Département : 20 M€

L'OPAC du Rhône

Office public d'aménagement
et de construction

44 000 logements dont **12 000**
sur le territoire du nouveau Rhône.

Participation du Département : 3,7 M€





CONTACTS

Hôtel du Département
29 - 31 cours de la Liberté
69483 Lyon cedex 03

Votre Maison du Rhône la + proche :
www.rhone.fr/mdr

info@rhone.fr

 N° Vert **0 800 869 869**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Service de la communication
04 72 61 78 39
communication@rhone.fr

SUIVEZ-NOUS



www.rhone.fr